

RÉFORME DES RETRAITES

L'UNSA-Ferroviaire appelle à un nouveau temps fort par la mobilisation le 16 janvier

Depuis plusieurs mois, à l'appel de l'**UNSA-Ferroviaire** et d'autres syndicats réunis en intersyndicale, les salariés de la SNCF se sont mobilisés pour peser sur les négociations avec le gouvernement et la Direction de la SNCF.

La mobilisation importante, les taux élevés de grévistes dans la durée et les manifestations massives ont montré **un corps social cheminot déterminé** face aux tentatives du gouvernement d'imposer de nouvelles régressions sociales.

À ce jour, les premières avancées obtenues en décembre sont à mettre au seul crédit des négociations de l'UNSA-Ferroviaire, pour les salariés dont elle défend ardemment les intérêts.

Cependant, il reste encore plusieurs avancées à obtenir, portées par **l'UNSA-Ferroviaire** :

- **Pour les cheminots au Statut** : le maintien du régime spécial de retraite pour **tous les salariés** SNCF présents dans l'Entreprise au 31 décembre 2019.
- **Pour les cheminots Contractuels SNCF et de la branche ferroviaire** : une bonification de cinq ans accordée pour les postes à pénibilité, ainsi qu'une période de transition d'au moins 15 ans pour les salariés contractuels actuels. **L'UNSA-Ferroviaire** a déjà obtenu 12 ans, il en manque donc trois.
- **Pour les retraités** : l'indexation de toutes les pensions *a minima* sur l'inflation et le maintien des conditions actuelles pour les pensions de réversion.

**Malgré les réelles avancées qu'elle a obtenues,
l'UNSA-Ferroviaire maintient l'ensemble de ses revendications
et appelle à une mobilisation massive des salariés SNCF
lors de la manifestation du 16 janvier.**

Contacts presse :

Didier MATHIS
Secrétaire Général
06 19 46 12 30



Florent MONTEILHET
Secrétaire Général Adjoint
06 51 99 01 65

